

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Normand Grenier	64 598	16 476
Serge Desjardins	15 000	7 500
Pauline Dubé	15 000	7 500
Sylvain Crevier	15 000	7 500
Josée Paquette	15 000	7 500
Claudia D'Asti	15 000	7 500
Joe Falci	15 000	7 500

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).